

Mouthiers

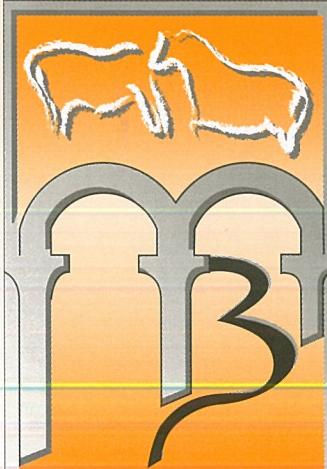
Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseil du 6 septembre.....	p 2
Meilleures	
conditions de l'emprunt.....	p 3
Décisions communautaires	p 3
Le coût de la bêtise.....	p 3
Rencontre avec	
Bertrand Malherbe.....	p 4
Recensement de la population.....	p 5
Au fil du conte.....	p 5
Centre de loisirs.....	p 5
Jean Louis LAUTE expose	p 5
Quelques uns des lauréats	
des jardins, maisons	
et fermes fleuris	p 6
École de foot.....	p 6
Tennis en forme	p 6
Sentiers de Boëme	p 7
Etat cical	p 8
Agenda octobre-novembre.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 270
OCTOBRE
2007



(Photo Alain Porte)

LES POLLUEURS PAIERONT

La prise de conscience quant au respect de l'environnement ne serait-elle que dans les mots ? Des actions simples sont pourtant à la portée de tous.

Nous n'aborderons ici que la gestion des déchets.

La collectivité départementale titulaire de la compétence collecte et traitement « CALITOM » agit depuis plusieurs années pour améliorer ce service.

Ainsi sur notre territoire, divers tris ont été mis en place :

- déchets recyclables : sacs jaunes remis par la collectivité
- déchets fermentescibles : conteneurs remis par la collectivité avec possibilité de récupérer le compost pour les jardins
- autres déchets ménagers : sacs noirs
- conteneurs à verre
- déchetterie

La collecte se fait au porte à porte à chaque fois que les voies communales le permettent. A chaque fois que cela a été possible, la mairie a fait l'acquisition de terrain pour aménager les espaces nécessaires au retournement des véhicules. Certains villages ne disposent pas de ces espaces, nous mettons alors en place des conteneurs collectifs destinés aux seuls riverains non desservis en porte à porte.

Hélas, malgré tout ceci, et toutes les informations données régulièrement par nos collectivités respectives (journal « CALITOM » ou bulletin municipal de MOUTHIERS), force est de constater que nous avons de gros efforts à faire.

Il suffit de se promener dans notre commune pour trouver des dépôts sauvages en divers lieux (principalement déchets de bricolage).

Malgré l'arrêté préfectoral interdisant les feux toute l'année (autorisation préalable pour l'écoubage en mairie), il est trop fréquent d'être dans l'obligation d'intervenir pour faire cesser un feu de particulier.

Les dépôts d'ordure ménagères se font en dehors des jours de collecte et nous constatons ainsi des monticules de sacs en bordure de chaussée, ce principalement aux abords des conteneurs collectifs.

Nous récupérons régulièrement des déchets auprès des conteneurs à verre (cartons ou sacs ayant servi au transport du verre, verre non adaptés au conteneur etc.).

Si nous nous trompons de jour pour le dépôt de nos sacs, il est facile de les récupérer pour les redéposer plus tard. Si nous avons commis des erreurs dans le tri sélectif du sac jaune et que celui-ci n'est pas pris en charge avec étiquette explicative, il est également aisé de le récupérer.

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune une déchetterie où nous pouvons déposer tout ce qui n'est pas collecté ou qui ne loge pas dans les conteneurs à verre ; la déchetterie n'est fermée que le mardi matin, le jeudi et le dimanche ; nous avons ainsi quatre jours et demi d'ouverture dont le samedi pour éviter toute pollution environnementale.

Notre équipe municipale est trop souvent dans l'obligation de nettoyer des sites encombrés par les déchets, déposés par quelques personnes peu respectueuses de ces simples règles de vie commune.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil municipal a établi une redevance pour frais d'enlèvement à hauteur de 30 € ; celle-ci sera appliquée à compter du 1er novembre 2007 pour chaque sac présent en bordure de chaussée en dehors des jours de collecte.

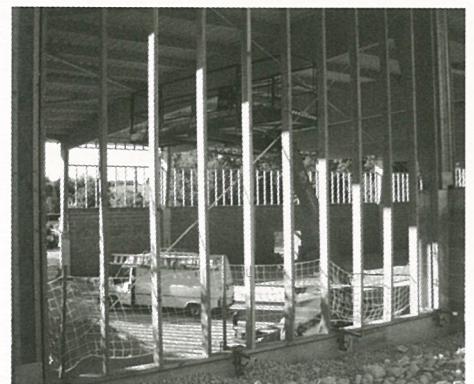
Nous espérons que le civisme de chacun évitera la facturation de cette redevance.

Le maire
Cécile FORGERON

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE

Salle omnisports- avenant n°1 lot 0 « terrassements VRD »

Le Conseil Municipal accepte l'avenant de l'entreprise PLOQUIN entraînant une plus-value de 3 711,68 € HT détaillée comme suit : Σ plus-value 5 687,68 € (apport de gros remblai supplémentaire et mise en place d'un geotextile) Σ moins-value 1 976,00 € (suppression d'une tranchée et diminution de surface à traiter en calcaire)



Salle omnisports - avenant n°1 lot 11 « plomberie-sanitaires-chauffage »

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1 au lot 11 prenant en compte l'apport à titre de fusion de la SNC Jollet pour l'ensemble de ses biens, droits et obligations à la société Forclum Poitou-Charentes.

Salle omnisports - demande d'emprunt

Le Conseil Municipal décide de réaliser l'emprunt prévu au budget. L'offre du Crédit Agricole est retenue pour 650 000 € sur une durée de 20 ans avec taux fixe à 4,74%.

Réseau gérontologique

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au réseau gérontologique du pays de l'Angoumois (maintien à domicile des personnes âgées, mission-conseil aux familles, etc...) pour une cotisation annuelle de 10 €.

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal

VENDREDI
2 NOVEMBRE
à 20 H 30

Modifications budgétaires

Commune

Dépenses investissement :
compte 1641 emprunt + 26 000 €
compte 2313 club house tennis + 7 500 €

Recettes investissement

compte 021 virement de la section de fonctionnement + 33 500 €

Dépenses de fonctionnement

compte 66111 intérêts emprunt - 7 500 €
compte 023 virement à la section investissement + 33 500 €

Recettes de fonctionnement

compte 7478 participations autres organismes + 26 000 €

Service assainissement

dépenses de fonctionnement :
compte 617 études et recherches + 540 €

Recettes de fonctionnement

compte 70128 taxes et redevances + 540 €

Régie de transport

Dépenses de fonctionnement
compte 651 redevances brevets, licences + 100 €

Recettes de fonctionnement

compte 7084 mise à disposition de personnel + 100 €

Alimentation électrique chez les rois

Une extension du réseau électrique est rendue nécessaire pour la desserte de deux parcelles constructibles. Le coût de l'extension s'élève à 1 512,50 €. Dans le cadre de l'application de la PVR (participation pour voies et réseaux), le coût de cette extension sera répercutée sur les deux propriétaires concernés.

Réforme des autorisations de construire

Le Conseil Municipal accepte le projet de convention à passer entre l'Etat (DDE) et la Commune définissant les modalités de mise à disposition de la DDE dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol délivrés au nom de la Commune.

Maîtrise de l'énergie-diagnostic EDF sur bâtiments communaux

Le Conseil Municipal, considérant l'offre d'EDF trop élevée, donne un avis défavorable au projet de diagnostic dont le montant s'élève à 3 002 € HT.

Demande de subvention

La demande de subvention exceptionnelle formulée par l'Age de Faire reçoit un avis défavorable.

Cette association a déjà perçu une subvention pour l'année 2007 pour l'ensemble de ses activités et prestations.

Dépôts sauvages déchets

Afin de lutter contre les dépôts récurrents de déchets hors des points de ramassage et des jours de collecte, le Conseil Municipal décide de facturer, à compter du 1er novembre 2007, les frais d'enlèvement de ces déchets, à tout contrevenant, pour une somme forfaitaire de 30 euros. (voir Mot du maire)

Projet éducateur au club de foot

Un dossier est à l'étude pour la réalisation d'un contrat de travail à raison de 24 h/semaine qui pourrait être pris en charge partiellement par la commune sous réserve que l'Etat apporte sa contribution; ce contrat pourrait être doublé par un CDD à raison de 11 heures par semaine pris en charge par la commune.

Cet emploi serait dédié à l'école de foot, à l'entretien des installations sportives et de la salle omnisports.

Dossier à suivre.

Travaux couverture église - demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide financière de la Fondation Patrimoine de Poitou-Charentes à laquelle la commune adhère, pour la réfection partielle de la couverture de l'église.

SACS JAUNES
à sortir MERCREDI SOIR

Pour être collectés le JEUDI
11 et 25 OCTOBRE
dans le bourg et La Rochandry,

4 et 18 OCTOBRE
samedi 3 NOVEMBRE
dans les villages

LES MEILLEURES CONDITIONS DE L'EMPRUNT

Comme pour les ménages, emprunter pour une collectivité est aujourd'hui plus coûteux qu'hier.

Ainsi en un moins d'un an, (10 mois) les taux offerts (si l'on peut dire !) aux collectivités ont progressé de 3,9 % à 4,7 %.

Trois banques avaient été sollicitées pour financer la part principale de la salle des sports : DEXIA (l'ancien Crédit Local de France, banque historique des collectivités), le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel.

Depuis longtemps, la commune choisit d'emprunter avec des remboursements trimestriels qui sont moins coûteux au final que les emprunts à remboursement annuel.

Ainsi l'écart final est de 24 000 euros pour la proposition du Crédit Mutuel. Toujours sur 20 ans mais au Crédit Agricole, l'écart est de 17 000 euros.

C'est d'ailleurs cette banque que le conseil municipal a choisi.

Mais le conseil a retenu une autre proposition que celle évoquée précédemment, qui permet de doubler l'économie finale, soit - 34 000 euros, en acceptant une échéance rapprochée payable avant la fin d'année 2007.

Ce choix a été rendu possible par la bonne gestion budgétaire portant sur la maîtrise des dépenses, dégagant cette disponibilité.

DÉCISIONS COMMUNAUTAIRES

La convention pour l'aide aux déplacements de personnes à mobilité réduite sur le territoire de la Communauté de Communes renouvelée pour un an. Les élus demandent un effort de communication pour mieux faire connaître ce service.

Dans le cadre des Bourses Emploi Tremplin, Madame DURET qui ouvre un cabinet d'architecte à Trois-Palis, et Monsieur DUBREUIL de Voeuil-et-Giget qui reprend une crèmerie ambulante recevront chacun une bourse de 5 000 €, dont 20% financés par CBC.

Le projet d'hôtel d'entreprise sur l'espace Gutenberg est au stade de l'Avant-Projet Sommaire (APS) réalisé par Mr GOUEDO, architecte. La première tranche s'établit à 462 550 € H.T. Les honoraires afférents à cette étude s'élèvent à 36 000 € dont 5 040 € pour l'Avant Projet Sommaire.

Lors de sa réunion du 27 septembre les dossiers suivants ont été examinés : Le marché public concernant le projet d'élevage visitable d'oiseaux exotiques au Berguille, lancé au début de l'été, a été déclaré fructueux. Il s'élève à 248 454 € HT.

Par ailleurs, le Conseil a pris acte que les porteurs du projet Mr et Mme GUILLIEN se couvriront du risque d'incapacité totale à diriger l'élevage. L'assurance au bénéfice de la communauté, couvrira la totalité des sommes empruntées par CBC.

Signature des conventions avec la Fédération Française de Randonnée. Dans le cadre de son adhésion au Comité départemental de randonnée pédestre, une convention concernant la création d'itinéraires de randonnée et la conception de cartes-guides, a été établie pour le territoire de CBC.

Par ailleurs, un premier itinéraire, celui du « Sentier des jeunes filles » sur la commune de Voeuil-et-Giget, a d'ores et déjà été sélectionné par la FFR pour paraître dans la réédition du topoguide « La Charente à pied ».

Concernant l'aménagement de la boucherie de Roullet, le Conseil doit s'est prononcé favorablement sur l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre passant ce marché de 15 340 à 18 500 euros.

Le conseil valide le lancement de la consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage des écoles. Ce programme concernera les cinq communes et sera divisé en deux lots avec chacun un maître d'œuvre différent. L'assistant à maîtrise d'ouvrage aidera la communauté dans cette démarche.



LA BÉTISE NE MÉRITE PAS UN PRIX, MAIS ELLE A UN COÛT

Comment imaginer d'être aussi bête que ça ?

Comment et aussi pourquoi, alimenter un dépôt sauvage à 200 mètres, à vol d'oiseau, de la déchetterie ?

Quand n'existe pas ces équipements, la tentation pouvait être grande de faire le cadeau empoisonné de ses déchets encombrants à un petit bois ou à un chemin ombragé.

Découvrir aujourd'hui des dalles de revêtement de sol, oranges et bleues, au bord de deux de nos chemins est une provocation stupide et coûteuse.

Leurs auteurs seront sans doute les mêmes qui trouveront les jeunes peu respectueux, qui trouveront les impôts bien trop élevés...

Ils oublient également qu'en agissant ainsi, ils gâchent le plaisir des promeneurs à pied, à vélo, ou à cheval qui ont fait beaucoup d'effort ces dernières années pour laisser propre ces espaces naturels de randonnées.

Désormais, comme Madame le maire vous en informe dans son mot de première page, la dépense engagée par la collectivité sera reportée sur les pollueurs.

RENCONTRE AVEC BERTRAND MALHERBE

Chaque année, de nouveaux habitants s'installent à Mouthiers. Ainsi, peut-être, serons-nous plus de 2 500 à la fin de cette année 2007. Ces nouveaux habitants viennent majoritairement des communes voisines (une récente étude de la communauté de communes en atteste) et pour beaucoup de La Couronne. D'autres viennent de plus loin emmenant avec eux conjoint et enfants. Dans leurs bagages il y a aussi souvent des projets, des envies, dont certains concrétisent rapidement. Bertrand MALHERBE fait partie de ceux-là, nouant rapidement des relations amicales et transformant les idées en actions concrètes.

Ainsi est née l'association L'AGE DE FAIRE. Des monastériens en appétit de manifestations culturelles, Dominique et Jean RABSKI, Benoît GOUY, Emmanuelle et Christophe BERTRAND... et BRIGAND et Marie Hélène MALHERBE.

Elle est la nouvelle directrice de l'école élémentaire. Lui sera le nouvel « agitateur » culturel.

Son Chemin de Vie (avouez que c'est plus poétique que C.V.) en atteste : cet homme est fait pour le théâtre. Cofondateur de deux compagnies de théâtre de rue dont Annibal et ses éléphants. Celle-ci présente à Cognac pour Coup de chauffe 2007, a donné à redécouvrir les misérables devant plusieurs milliers de personnes. Bertrand MALHERBE a aussi participé à la création de la compagnie OPOSITO, dont les productions ont voyagé au-delà des océans et des mers. Scénariste, metteur en scène, administrateur, Bertrand MALHERBE a tout assumé dans cette vie antérieure... et reprend le même rôle depuis qu'à Mouthiers avec des amis, il a fondé l'AGE DE FAIRE.

Mais avant, en 2001 déjà, avec les parents d'élèves, Bertrand MALHERBE avait offert quelques extraits de ses talents d'artiste, participant notamment au spectacle de l'école maternelle sur le thème du cirque.

L'AGE DE FAIRE c'est d'abord l'envie d'agir, de Faire.

Mais être au raz des pâquerettes n'empêche pas de prendre de la hauteur, théâtralement parlant.

Et c'est ainsi qu'on le retrouve sur des échasses avec le spécialiste local Alain LARRIVE.

Le carnaval 2005 donne l'occasion d'un atelier échasses pour adulte, suivi en 2006 d'un atelier pour enfant. 2005 voit aussi la création de la TOMBOLARTISTQUE.

Pour ceux qui auraient manqué celle de cette année-là et les deux suivantes, c'est-à-dire, celle de 2007 y compris, voici le principe à base : faire que chaque lot soit une œuvre d'art, véritable création, ou parfois reproduction. Tous les arts sont sollicités, peinture, sculpture, littérature, poésie, photographie, musique.



Deux créateurs locaux étaient à l'honneur ce samedi 22 septembre : Jean LATHIÈRE dont il faut rappeler qu'il a pendant de nombreuses années fait régulièrement la couverture du bulletin municipal, en croquant les paysages de Mouthiers ;

Agnès LAURENCEAU, qui expose en ce moment à la MJC.

Lors de la soirée, s'ajoutent aussi les arts de la rue, puisque la

TOMBOLARTISTIQUE est d'abord un spectacle vivant où sont conviés l'art du verbe et l'art du cirque, la magie et la danse. Monsieur loyal de la soirée, Bertrand MALHERBE réserve ses talents de chanteurs pour l'atelier « chantons » qu'il anime au sein de la M.J.C. Jules Berry.

Notez que l'atelier se déroule deux vendredis soir par mois ; premier rendez-vous le 26 octobre. Bertrand MALHERBE vous confiera peut-être que plus jeune il a signé un disque dont il souligne avec humour, qu'il a connu un succès d'estime... familial.

Peu importe il est passé à autre chose. Il est dans autre chose. Côté théâtre, il prépare la rentrée de l'atelier théâtre de la MJC prévue le 15 octobre. Ensuite ce sera un spectacle personnel, un one man show. Empruntant des textes de Francis Blanche et Pierre Dac, célèbres et facétieux humoristes, Bertrand MALHERBE partira donc avec « un petit vélo dans l'esthète » puisque tel sera le nom de son spectacle programmé pour le printemps prochain.

Un grand bonheur pour Dominique RABSKI, la présidente de L'AGE DE FAIRE, que de voir bientôt programmer une nouvelle création monastérienne.

Car si l'association veut faire vivre de nouvelles initiatives culturelles à Mouthiers et dans toute l'intercommunalité, elle sait aussi que le renom passe aussi par des créations originales, pour faire rimer âge de faire et art de plaire.

RECENSEMENT DE POPULATION

Du 1er au 15 octobre : recensement complémentaire de la population

Sont concernés les habitants des logements neufs occupés depuis le recensement de 1999; les logements en cours de construction sont également recensés et une population fictive leur est attribuée.

Nous vous remercions par avance de réserver votre meilleur accueil à l'agent recenseur qui sera chargé d'effectuer les démarches à domicile ;

il s'agit de Madame Catherine BERTAUD.

AU FIL DU CONTE

Magie et folle sagesse au Tibet

spectacle financé par la Bibliothèque Départementale de Prêt conteur : Pascal FAULIOT

Le centre de loisirs accueille les enfants tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30.

Pour les mois d'octobre, novembre, décembre, les activités du Centre auront pour thème « le graphisme » avec des sorties au Musée du papier,

Le secteur jeunesse de l'intercommunalité fait sa rentrée et vous propose différentes sorties tout au long de l'année.

Les programmes ados sont à disposition dans les mairies de l'intercommunalité et au centre social.

Jean Louis LAUTE

Ancien directeur du service photo de la Charente Libre

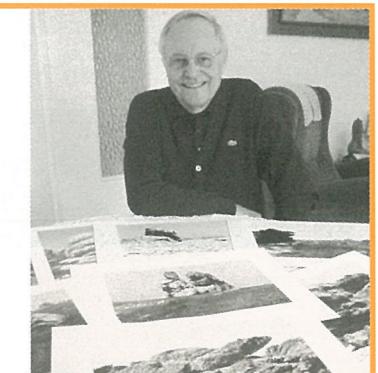
Tout public à partir de 8 ans
Gratuit

Réservations MJC
05,45,67,84,38

SAMEDI 13
20 H 30
BIBLIOTHÈQUE

Pour les vacances d'automne, le Centre de Loisirs à Mouthiers, accueille les enfants de 3 à 13 ans, des 5 communes de l'intercommunalité de 7 h 30 à 18 h 30 du 29 octobre au 7 novembre inclus. Soirée Halloween le 31 octobre (plus de détails dans les programmes Centre de Loisirs)

Renseignements auprès de l'animatrice Karine au 05,45,67,84,38 ou 06,64,92,45,22 Le local est ouvert tous les mercredis de 14 h à 18 h pour les 14/18 ans et les vendredis soirs de 21 h à 23 h pour les 16/20 ans.



MARDI 9 OCTOBRE
à 20 H 30 à la MJC
« RINTINTIN »



LES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MOUTHIERS SONT LES PARTENAIRES DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE

ÉCOLE DE FOOT

Une nouvelle saison débute, les entraînements ont repris depuis le mercredi 5 septembre. Les licences et nouvelles inscriptions ont lieu tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h.

Les jeunes nés en 1992 et jusqu'en 2001 peuvent intégrer l'école de foot.

Comme l'an passé, les catégories 13 ans et 15 ans sont en entente avec les clubs de Claix et Blanzac. Le club fait aussi appel aux jeunes nés en 1989, 1990 et 1991 pour renforcer l'équipe des 18 ans.

Des fleurs qui embellissent la commune

(ci-dessous, Lauréats du concours communal)



TENNIS EN FORME

Le 15 septembre s'est tenue l'Assemblée Générale Annuelle sous la présidence de Jean Pierre ROUX. L'effectif du club (80 licenciés) a légèrement progressé.

L'école de tennis et les entraînements adultes fonctionnent parfaitement grâce à deux animateurs dévoués et au prêt de la salle de sport de Vœuil.

Mais, au printemps arrivera le court couvert du gymnase en cours de construction. Cet équipement va arriver au moment où différentes équipes

sont inscrites en championnat départemental.

Coté, compétitions dames, le niveau des poules était élevé et les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances. Les capitaines ont fait part de leurs difficultés pour composer les équipes. Les débutantes ou confirmées sont attendues pour rejoindre le club.

Coté messieurs, une des deux équipes monte en division supérieure et des classements vont progresser.

Le montant des cotisations reste inchangé.

Dans les projets de la nouvelle saison, il est envisagé d'intervenir sur le temps scolaire, pour une découverte du tennis à destination des enfants de l'école primaire. Afin d'augmenter l'effectif féminin, sera proposée une journée « portes ouvertes », destinée plus particulièrement aux dames.

L'optimisme est de mise pour débuter cette nouvelle saison.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)						
JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
dim 14 oct	Comité Régional du tourisme Belles échappées	8 h 15 repas possible sur réservation 05.45.69.89.78	MARSAC	stade MARSAC stade MARSAC	9 h 14h	9 8,5
dim 28 oct	Attelages de la croix ronde participation 3 €		MOUTHIERS	logis Bournet	9 h	12
dim 11 nov	Annie et Guy 05,45,67,93,54	13 h	SAINT-BRICE	Aire de loisirs	14h	13

Autres possibilités, libres, hors calendrier						
sam 20 oct	Foulées des vignerons. Arsac (33). 12 € repas de midi compris (infos complémentaires : Evelyne 05.45.67.84.30)		ARSAC		12 h	18
3-4 nov	Traversée de l'île d'Oléron (infos et inscriptions au 05.46.36.09.03 – inscriptions avant le 1er octobre)		St Denis d'Oléron Boarville le château d'Oléron			26 24



RANDONNÉES DU MERCREDI

environ 2 heures à allure tranquille.

Départ à 14 heures

place du champ de foire

17 et 31 OCTOBRE

14 et 28 NOVEMBRE

pour accéder au site Web consacré à Moutiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

Blog du Centre Social : <http://effervescentre.c.la>

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

27 août : Jade LECOMTE lotissement la tonnelle
17 septembre : Camille GODREAU chez les rois

MARIAGES

22 septembre : Alain MORISSONNAUD et Corinne MIGNOT route de Fouquebrune

SUR VOTRE AGENDA

OCTOBRE

- 7 automnales association des commerçants et artisans
- 9 concours de belote du cercle des aînés salle polyvalente
- 13 : soirée contes à la MJC 20 h 30
- 13 Assemblée Générale de la FNACA à la salle polyvalente
- 28 : randonnées équestres et autres toute la journée par l'association attelages de la croix ronde
- 31 : Halloween à la salle polyvalente

NOVEMBRE

- 3 : repas choucroute à 21 h à la salle polyvalente assoc. des commerçants et artisans
- 11 : commémoration de l'armistice

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

portera le n° 271. Il sera dans vos boîtes à lettre début novembre
Les articles et annonces des associations et particuliers ainsi que le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre. Les activités prévues jusqu'au 15 novembre pourront y être annoncées.

"Vivre à Moutiers sur Boëme"

CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



La commission cadre de vie, puis les employés communaux avaient... creusé le sujet...



pour répondre à l'appel... pour répandre à la pelle...



quitte à prendre un rateau... pour le bonheur des enfants !

(Photos Alain PORTE)